

récolte en 1947. En 1920, le Canada a importé quelque 20 millions de livres de tabac, tandis qu'en 1945 les importations n'atteignaient que 1,333,000 livres et comprenaient surtout du tabac à cigare. En 1939, les exportations s'élèvent à 32 millions de livres. La proportion de tabac canadien entrant dans la fabrication des cigarettes consommées au Canada augmente de 30 p. 100 en 1927 à 99·5 p. 100 en 1947.

L'hybridation effectuée par la Division du tabac a été d'un précieux secours à l'industrie du tabac. On estime que 80 p. 100 du tabac burley cultivé en Ontario est obtenu de trois variétés, Harrow Velvet, Haronova et Harmony, créées par la station expérimentale du Dominion à Harrow (Ont.). Environ la moitié de la récolte de tabac jaune provient des variétés choisies et améliorées par les fermes expérimentales du Dominion. Une nouvelle variété, connue sous le nom de Delcrest, promet beaucoup en ce qui concerne la résistance à la rouille des racines, la qualité, le rendement et la maturation précoce. Cette nouvelle variété a été mise à la disposition des producteurs en 1948. Presque tout le tabac à cigare cultivé au Canada provient des variétés produites par les fermes expérimentales du Dominion.

Autres initiatives dans le domaine des expériences.—L'article précédent traite exclusivement de certaines réalisations dans le domaine de l'hybridation des plantes. Néanmoins, les fermes expérimentales du Dominion se chargent d'un vaste programme d'expériences agricoles. Ce programme comprend des enquêtes sur plus de 1,600 entreprises expérimentales en divers endroits du pays. Les enquêtes portent sur l'élevage, l'alimentation et l'entretien des diverses classes de bétail et de volaille; les animaux à fourrure; la production, la récolte et l'entreposage des différentes cultures; la production du miel et de la fibre économique; la couche arable, la fertilité et la conservation du sol; le relevé des sols, en collaboration avec les neuf provinces du Canada; l'irrigation et le génie agricole.

Les résultats de ces enquêtes sont communiqués au public au moyen de bulletins, rapports, brochures, d'articles de journaux, lettres et assemblées; ils sont aussi communiqués au cours des visites aux diverses fermes expérimentales et stations de démonstration du Dominion. Le bétail et la volaille améliorés sur ces stations forment une réserve où les fermiers des environs peuvent obtenir de précieux sujets en vue de la reproduction. De nouvelles variétés de céréales, de plantes fourragères, de plantes horticoles et de tabac sont placées à la disposition du public dès que la valeur en est nettement connue.

Sous-section 3.—Ministères provinciaux de l'Agriculture

Chacune des neuf provinces, en vertu de l'article 95 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, compte un ministère de l'Agriculture qui dirige sa politique agricole en général, applique la législation provinciale en matière d'agriculture et assure de nombreux services pour aider les agriculteurs de la province. L'activité de ces ministères est décrite aux pp. 220-221 de l'*Annuaire* de 1946.

Sous-section 4.—Collèges et écoles d'agriculture des provinces

Une étude de ce sujet a paru aux pp. 204-213 de l'*Annuaire* de 1943-1944.